



ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'établissement du lundi 13 avril 2026 à 19 h, à la bibliothèque de l'École secondaire d'Oka

Présences :

Mme Joëlle Breault, présidente
Mme Sylvie Beaupré, vice-présidente et substitut au comité de parents
Mme Mélanie Villemaire, parent et représentante au comité de parents
Mme Reim Essam Mohamed Issa, parent
M. Xavier Brodeur, enseignant
Mme Marie Chaillot, enseignante
M. Michel Pesant, enseignant
M. François Gervais, animateur en développement personnel et communautaire
Mme Jessie Doucet, technicienne en éducation spécialisée
Mme Isabelle Martel, directrice
Mme Cynthia Houle, directrice adjointe
Mme Marie-Lou Emond, secrétaire

Absence :

Mme Marie-Josée Cloutier, parent
Mme Carine Longpré, psychoéducatrice

Public :

M. Patrick Hardy, maire d'Oka
Mme Bénédicte Soudry, parent d'un ancien et d'un futur élève
Mme Reine Côté, journaliste de L'Éveil
Mme Julie Gagnon, membre du comité des Jardins patrimoniaux d'Oka
Mme Emilie Segura, enseignante de science
Mme Estelle Gratton, enseignante de français
M. Charles Déry, élève du programme alternatif
Mme Erika Bilodeau
Mme Fabienne Lord, parent d'élève du programme alternatif et membre du comité des Jardins patrimoniaux d'Oka
Mme Valérie Toupin-Dubé, agronome et membre du comité des Jardins patrimoniaux d'Oka
Mme Denise Proulx, présidente des Jardins collectifs de Saint-Joseph-du-Lac
Mme Alexandra Bérubé
Mme Gabrielle Jobin-Richer, membre du Réseau Jardin et représentante de *Les Serres de Clara*
M. Rafaël Surprenant
Mme Flavie Surprenant, élève du programme alternatif
Mme Ana-Karla Torres, membre du comité des Jardins patrimoniaux d'Oka
M. Daniel Boisvert

1. Ouverture de la réunion et prise des présences

Mme Joëlle Breault constate le quorum et ouvre l'assemblée à 19 h 02.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Mélanie Villemaire d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

ADOPTÉ
CE 25-26/1402

3. Suivi et approbation du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2026

Il est proposé par Mme Marie Chaillot d'approuver le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026, en ajoutant l'information mentionnée, au point 15.4 *Mot du personnel non-enseignant*.

APPROUVÉ
CE 25-26/1403

3.1. Suivis

Aucun suivi

4. Parole au public

Droits de parole établis :

- Mme Bénédicte Soudry, parent d'un ancien élève et d'un futur élève de l'école;
- M. Charles Déry, élève du programme alternatif;
- Mme Fabienne Lord, parent et membre du comité des Jardins patrimoniaux d'Oka;
- Mme Emilie Segura, enseignante de science de l'école;
- M. Patrick Hardy, maire d'Oka;
- Mme Denise Proulx, présidente des Jardins collectifs de Saint-Joseph-du-Lac et membre du Réseau des Jardins collectifs, communautaires et solidaires des Basses-Laurentides;
- Mme Valérie Toupin-Dubé, agronome et membre du comité des Jardins patrimoniaux d'Oka;
- M. François Gervais, animateur en développement personnel et communautaire de l'école et membre du comité des Jardins patrimoniaux d'Oka;

Mme Bénédicte Soudry vient apporter son soutien au comité des Jardins patrimoniaux d'Oka et demande également à la direction quel est le plan de relève à la suite du départ à la retraite de M. François Gervais, animateur en développement personnel et communautaire, afin d'assurer la pérennité des comités et des activités créés et développés pendant ses années au service de l'École secondaire d'Oka. La direction répond qu'il est prévu que des enseignants prennent la relève de certains comités et que ce temps soit reconnu dans leur tâche. De plus, il est prévu d'ajouter au plan d'effectif un(e) technicien(ne) en loisirs, qui s'occuperait du volet communautaire. M. Gervais serait engagé ponctuellement pour continuer à donner des formations sur le deuil et sur la violence dans les relations

amoureuses. Toutes ces avenues ont pour objectif de maintenir les différents comités et projets développés par M. Gervais et les élèves de l'école.

M. Charles Déry, élève du programme alternatif, souhaite soumettre son projet au conseil d'établissement. Il s'agit d'une partie de hockey bénéfice, dont les profits seraient versés à Leucan. Les fonds seraient recueillis grâce à des frais d'inscription de 5 \$ par joueur et par la vente de billets d'entrée, au coût de 5 \$. M. Charles Déry demande l'appui du conseil d'établissement afin d'obtenir la patinoire gratuitement, dans le but d'augmenter les profits de son activité. La date exacte de l'événement prévu en juin demeure à confirmer. Charles Déry souhaite présenter son activité à la *Foire aux projets du programme alternatif*, qui se déroulera le 20 mai prochain, afin d'augmenter sa vente de billets. L'activité sera soumise à l'approbation lors du point 9 prévu à l'ordre du jour.

Mme Fabienne Lord, parent d'élève au programme alternatif, vient présenter officiellement le comité de l'organisme à but non lucratif les *Jardins patrimoniaux d'Oka*, enregistré récemment. Mme Lord était venue présenter le projet, qui en était à ses débuts, à la séance du conseil d'établissement du 27 janvier dernier. Le comité fondateur est composé de Mme Valérie Toupin-Dubé, agronome, M. François Gervais, animateur en développement personnel et communautaire, Mme Ana-Karla Torres, Mme Julie Gagnon et Mme Fabienne Lord. Tous unissent leurs compétences dans plusieurs domaines pour développer ce projet. Le comité et le public sont présents pour venir souligner l'importance que représente ce projet pour la communauté et pour l'école. Le comité des Jardins patrimoniaux d'Oka souhaite que le Centre de services scolaire des Mille-îles leur cède, par des moyens qui sont à déterminer, la serre et le terrain en friche à proximité pour mener leurs activités. Le comité vise à rendre la serre sécuritaire pour y avoir accès à nouveau, trois saisons par année, pour produire des semis et différentes cultures. Il est souhaité de partager, échanger et/ou vendre les semis avec les potagers environnants. Le comité vise également à développer différentes habiletés chez les élèves (agriculture, communication, finances/affaires et autres). La serre et la partie de terrain à cultiver pourraient également servir de plateau pour les cours de science ou pour des projets du programme alternatif ou parascolaires.

Mme Emilie Segura, enseignante de science de l'école, présente les activités pédagogiques faites avec ses élèves à l'aide d'une serre hydroponique fournie par l'école, dans son local. La culture produite présente un aspect tangible et concret, augmente l'engagement des élèves envers leurs apprentissages, procure aux élèves un sentiment d'accomplissement et aussi d'apaisement.

M. Patrick Hardy, maire d'Oka, est présent pour manifester son appui envers le projet et l'importance de celui-ci pour la communauté d'Oka, pour son côté rassembleur, pour sa valeur patrimoniale et sa participation aux activités agricoles de la région. Le maire mentionne que divers organismes ont manifesté un intérêt pour contribuer financièrement au projet.

Mme Denise Proulx, présidente des Jardins collectifs de Saint-Joseph-du-Lac et membre du Réseau des Jardins collectifs, communautaires et solidaires des Basses-Laurentides, est également enseignante à l'Université du Québec à Montréal, au département des sciences de l'environnement. Mme Proulx participe actuellement à un projet pilote, en collaboration avec le Cégep de Joliette, ayant pour but d'offrir des ateliers aux étudiants afin de leur offrir une base de connaissance sur la littératie alimentaire. Ce projet a été mis en place après avoir découvert qu'environ 44 % des étudiants ne mangeaient pas à leur faim. Et cela a un impact important sur la persévérance scolaire. Il a été observé que plus les étudiants avaient des connaissances en littératie alimentaire, plus ils étaient intéressés à devenir leurs

propres producteurs d'alimentation. Mme Proulx voit dans le projet des Jardins patrimoniaux d'Oka une possibilité d'offrir ce genre d'apprentissage plus tôt, au niveau secondaire.

Mme Valérie Toupin-Dubé, agronome et membre du comité des Jardins patrimoniaux d'Oka, rappelle que la serre et la terre à proximité ont aussi une valeur historique pour la région et pour la province et que ce projet vise à les mettre en valeur. Des producteurs de la région sont prêts à venir aider aux différentes tâches liées à leur exploitation.

M. François Gervais, animateur en développement personnel et communautaire à l'école, souhaite rappeler que l'école offre déjà de l'aide alimentaire à des familles d'élèves en leur donnant des légumes frais et le projet des Jardins patrimoniaux d'Oka viendrait augmenter l'aide alimentaire offerte, en soutien aux banques alimentaires existantes.

5. Serre

Considérant que l'École secondaire d'Oka s'inscrit dans un site à forte valeur historique et agricole, porteur d'un héritage éducatif et communautaire important;

Considérant que la serre patrimoniale et les espaces agricoles adjacents constituent des ressources uniques pouvant soutenir des activités pédagogiques concrètes, notamment en lien avec l'environnement, l'alimentation et le développement durable;

Considérant que ces espaces offrent un potentiel significatif pour favoriser la réussite éducative, notamment par des approches pédagogiques actives et inclusives, en particulier pour les élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA);

Considérant que les activités liées au jardinage, à la production alimentaire et au travail de la terre contribuent au développement de compétences personnelles, sociales et citoyennes, ainsi qu'à la persévérance scolaire;

Considérant que ces initiatives peuvent également soutenir le comité potager de l'école et renforcer le sentiment d'appartenance des élèves à leur milieu;

Considérant que la mise en valeur de la serre peut contribuer à la préservation et à la transmission d'un patrimoine collectif significatif pour la communauté;

Considérant que l'accès à des infrastructures de production de semis peut soutenir les initiatives de jardins communautaires et collectifs du territoire, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire et au développement du tissu social;

Il est proposé par Mme Mélanie Villemaire

que le conseil d'établissement :

1. Reconnaisse la valeur éducative, sociale et patrimoniale des activités pouvant être réalisées dans la serre et les espaces agricoles adjacents ;
2. Exprime son appui de principe à toute initiative visant à favoriser l'accès des élèves à ces espaces dans un cadre sécuritaire et adapté aux réalités du milieu scolaire ;

3. Souligne l'importance que ces initiatives contribuent à la réussite éducative, à l'inclusion des élèves et au développement de compétences liées à l'environnement et à l'alimentation ;
4. Encourage le développement de collaborations avec la communauté permettant de maximiser les retombées éducatives et sociales pour les élèves, dans le respect des rôles et responsabilités de chacun ;
5. Réaffirme l'importance que tout projet lié à ces infrastructures respecte les processus, encadrements et responsabilités propres au milieu scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CE 25-26/1404

6. Suivi budgétaire

En l'absence de Mme Lucie Gratton, gestionnaire administrative, Mme Isabelle Martel, directrice, présente le tableau informant des dépenses survenues depuis la dernière séance.

7. Révision des coûts – cours d'art dramatique

Mme Isabelle Martel présente un tableau des activités proposées pour les cours d'art dramatique afin d'expliquer la demande d'ajustement des frais facturés aux parents pour l'année 2026-2027. Les montants présentés seront inscrits au tableau des frais facturés aux parents contenant l'ensemble des matières et des niveaux, dont l'approbation est prévue à la séance du 15 juin prochain.

8. Causes humanitaires

Il est proposé par Mme Jessie Doucet d'approuver la demande de paiement des frais de scolarité de trois élèves, pour cause humanitaire, pour un montant total de 1 266, 90 \$, telle que présentée, à partir des fonds spéciaux prévus à cet effet.

APPROUVÉ
CE 25-26/1405

9. Activités et sorties éducatives

Mme Isabelle Martel présente les activités et sorties qui se sont ajoutées depuis la dernière rencontre. Les activités ci-dessous seront ajoutées au tableau présenté, puisqu'elles ont été présentées ou nommées séance tenante :

- Partie de hockey à des fins caritatives – projet du programme alternatif
- Spectacle d'humoristes dont les profits seront versés à Opération Enfant Soleil - projet du programme alternatif (approuvé 2025-11-10)

Il est proposé par M. Michel Pesant d'approuver les activités et les sorties, telles que présentées.

APPROUVÉ
CE 25-26/1406

9.1. En appui à la demande de M. Charles Déry – projet alternatif

Il est proposé par M. Michel Pesant d'appuyer M. Charles Déry, élève du programme alternatif, lequel désire procéder à la réservation d'une patinoire du Complexe Walter-Buswell, à Saint-Eustache, vers la mi-juin, afin d'y organiser une partie de hockey à des fins caritatives.

Les profits recueillis lors de cette activité seraient intégralement remis à *Leucan*. Dans ce contexte, M. Déry sollicitera la collaboration de la ville de Saint-Eustache en vue de la mise à disposition de la patinoire sans frais.

APPROUVÉ
CE 25-26/1406

10. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents

Aucune modification n'est apportée au contenu du document *Encadrement des contributions financières qui peuvent être assumées par les parents* de l'année précédente.

Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents

ATTENDU que, conformément à l'article 77.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le conseil d'établissement doit établir, sur la base de la proposition de la direction de l'école, les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe;

ATTENDU la *Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08) et sa pratique de gestion associée (SEJ-24);

ATTENDU le désir du conseil d'établissement d'établir également des principes d'encadrement visant l'ensemble des contributions financières pouvant être assumées par les parents en vertu de l'article 75.0.1 de la LIP;

ATTENDU que les principes d'encadrement seront également pris en compte dans les choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études proposés par les enseignants en vertu de l'article 96.15 de la LIP;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement a tenu compte des autres contributions qu'il a approuvées ou qui lui sont proposées avant d'établir les principes d'encadrement proposés par la direction de l'école;

ATTENDU que les principes d'encadrement proposés sont cohérents avec le projet éducatif de l'école;

ATTENDU que les principes d'encadrement proposés tiennent compte des caractéristiques et des attentes de la communauté desservie par l'école;

Il est proposé par Mme Sylvie Beaupré

D'ÉTABLIR les principes d'encadrement qui seront pris en compte dans l'élaboration des listes de matériel d'usage personnel, du choix des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe, du choix des manuels et du matériel didactique et des autres contributions financières pouvant être exigées des parents pour l'année scolaire 2026-2027.

DE MANDATER la direction pour qu'elle s'assure que les contributions financières facturées aux parents respectent les principes d'encadrement avant de les proposer au conseil d'établissement.

APPROUVÉ
CE 25-26/1407

11. Critères de sélection de la direction d'établissement

Il est proposé par Mme Sylvie Beaupré

que les critères suivants soient ajoutés aux règles du ministère de l'Éducation et du Centre de services scolaire, en ce qui concerne le remplacement de la direction de l'École secondaire d'Oka :

- Posséder les qualités de leadership nécessaires, tant sur le plan intellectuel, qu'organisationnel et humain, et avoir la volonté ferme de travailler en équipe;
- Adhérer à la culture organisationnelle de l'école et contribuer à ce que le sentiment d'appartenance des jeunes et du personnel nourrisse leur fierté face à leur institution;
- Considérer tous les membres de son personnel comme des personnes importantes et qui contribuent, chacune à leur façon, au développement de la vie scolaire;
- Connaître, soutenir et promouvoir le programme alternatif;
- Avoir une connaissance approfondie des différentes clientèles d'adaptation scolaire;
- Valoriser l'implication dans les activités parascolaires et communautaires;
- Appliquer, de manière cohérente et pédagogique, le mode de vie et le projet éducatif;
- Souscrire au projet éducatif et au plan d'action, les promouvoir et continuer leur développement;
- Arrimer le plan d'action au projet éducatif de l'école;
- Renforcer la communication école-parents pour favoriser une meilleure collaboration;
- Promouvoir les nouvelles technologies afin de les utiliser comme outils de travail;
- Avoir un souci de préserver et d'entretenir les lieux.

ADOPTÉ
CE 25-26/1408

12. Cours d'été

Les cours d'été auront lieu à l'École secondaire des Patriotes, située au 99 rue Grignon, à Saint-Eustache.

Le conseil d'établissement de l'École secondaire d'Oka, lors de son assemblée régulière du 13 avril 2026, a adopté la résolution numéro 1409.

ATTENDU l'article 90 de la *Loi sur l'instruction publique* qui indique que le conseil d'établissement organise les services d'enseignement à l'extérieur du calendrier scolaire;

ATTENDU que les cours d'été sont des services d'enseignement à l'extérieur du calendrier scolaire au sens de l'article 90 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que les cours d'été de la CSSMI sont organisés dans un seul établissement pour l'ensemble de la clientèle du CSSMI.

Il est proposé par M. Xavier Brodeur

DE CONFIER la gestion et l'organisation des cours d'été, ainsi que le paiement de ceux-ci, aux Services éducatifs aux jeunes.

APPROUVÉ
CE 25-26/1409

13. Candidature gala reconnaissance

Le gala aura lieu à l'école primaire Les Hirondelles, à Saint-Eustache. La date est à confirmer.

Il est proposé par M. François Gervais d'approuver la candidature de M. Pascal Nadeau comme parent bénévole à honorer au gala de reconnaissance.

APPROUVÉ
CE 25-26/1410

Il est proposé par Mme Sylvie Beaupré d'approuver la contribution de 100 \$ au gala de reconnaissance, provenant du budget de fonctionnement du conseil d'établissement.

APPROUVÉ
CE 25-26/1411

14. Information du comité de parents

La dernière rencontre du comité de parents a eu lieu le 9 avril dernier. Une présentation sur les projets de construction et de rénovation des écoles a été offerte par M. Denis Riopel, directeur du service des ressources matérielles. Il a été nommé que les coupures budgétaires ralentissent considérablement le développement des projets.

15. Des nouvelles d'ESO

15.1. Adaptation scolaire

Tout va bien. Plusieurs intervenants ont porté un chandail bleu, le 2 avril dernier, pour souligner le mois de l'autisme.

15.2. Alternatif

Tout va bien. La dernière rencontre du CCA a été annulée, car il n'y avait pas de points à l'ordre du jour. Une Info-Lettre pour le programme alternatif est présentement en développement.

15.3. Régulier

Tout va bien. La 3^e étape est bien avancée. Le suivi des élèves rencontrant des difficultés se poursuit. Dans la dernière semaine, les rassemblements pour les élèves de la 4^e et de la 5^e secondaire au régulier ont eu lieu afin de souligner les bons coups, de remettre les certificats méritas et de nommer quelques statistiques les concernant. Les élèves de la 5^e secondaire, tous programmes confondus, ont assisté à la conférence du député M. Jean-Denis Garon, le 10 avril. L'ouverture des gymnases pendant le dîner des élèves se déroule très bien et semble appréciée par les élèves de tous les programmes, car une grande occupation des lieux est observée.

15.4. Mot du personnel non-enseignant

La 3^e édition du *Dress to impress*, organisée et animée par la fripperie L'Écho-Logique, fut un grand succès. L'événement a attiré encore une fois plus de 200 élèves à la salle Turner. La belle participation des membres du personnel a été appréciée de tous.

Le comité T.A.X.I. relance son *Concours des bonnes actions*, du 4 au 29 mai, avec de beaux prix à gagner. Il est espéré de distribuer encore un millier de coupons cette année.

Le *Relais pour la vie*, qui aura lieu le 29 mai de 18 h à minuit, est organisé par une jeune équipe de la 2^e secondaire au programme alternatif. Nous communiquerons plus de détails dans l'Info-Parents du mois de mai pour les personnes intéressées à participer par des dons ou en venant marcher avec les jeunes.

La 4^e édition de la *Journée culturelle* aura lieu le 12 mai pendant le dîner, avec une quinzaine de kiosques d'autant de pays qui offriront des petites portions de mets culturels. L'école célèbre, respecte et met en valeur la diversité dans le milieu. Les élèves de différentes origines seront aussi invités à porter un vêtement traditionnel.

15.5. Mot de la direction

Le 2 avril dernier, le directeur général, M. Roch-André Malo, est venu remettre deux *Prix Lumina*. Mme Julie Roy, enseignante de mathématique et messieurs William Marinier et Félix Dionne, membres de l'équipe ESO-Show, ont reçu le prix pour souligner leur implication et leur influence positive dans leur milieu.

Une soirée cocktail, dont les profits seront versés à la Fondation Jeunesse de l'École secondaire d'Oka, aura lieu le samedi 18 avril, à la salle Turner. Les 140 billets disponibles

ont tous été vendus. Un concert bénéfice sera présenté par des enseignants de l'école. Le vignoble La Cantina, la microbrasserie Manigance et la chocolaterie Fays vont commanditer l'événement. La Fondation a pour mission de soutenir les élèves et de fournir des services.

Un nouveau directeur adjoint, provenant d'un autre centre de services, sera nommé officiellement demain, en remplacement de M. Marc Desrochers. Un courriel en informera l'équipe-école.

Mme Isabelle Martel informe qu'un sondage sera envoyé aux membres pour connaître l'intérêt de ces derniers à la tenue d'un souper, à 18 h, avant la dernière séance prévue le 15 juin prochain, dont le menu offert serait sensiblement le même que l'année dernière.

La prochaine séance du conseil d'établissement est prévue le lundi 4 mai.

16. Sujets divers

Aucun sujet

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. François Gervais, de lever l'assemblée à 20 h 52.

ADOPTÉ

CE 25-26/1412

Isabelle Martel, directrice

Joëlle Breault, présidente